



Octobre 2017-11

### Informations municipales :

#### Cérémonie du 11 novembre :

La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants vous donnent rendez-vous à la mairie le **Samedi 11 Novembre 2017 à 11 heures** pour la manifestation du souvenir au monument aux morts.

Cette cérémonie sera suivie de la remise des diplômes du travail échelon Argent à Mr Emmanuel Angot, échelon Or à Mr Laurent Morainville et échelon Grand Or à Mr Pascal Nourrichard.

Un vin d'honneur clôturera ces manifestations et sera servi sous le préau de l'école.

#### Récompense aux étudiants :

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le **05 Janvier 2018**. A cette occasion les étudiants présents et ayant obtenu un diplôme (CAP- BEP- BAC- BAC PRO- BTS- DUT etc) en fin d'année scolaire (Juin 2017) se verront remettre un bon d'achat au titre de récompense et d'encouragement. Il est impératif de vous présenter en Mairie munis d'un justificatif de résultat avant le **07 Décembre 2017**.

### Informations diverses :

#### Problèmes de téléphonie et internet :

ARCEP est une plateforme « grand public et citoyenne » qui permet aux particuliers, entreprises et collectivités/élus d'alerter sur les dysfonctionnements qu'ils rencontrent dans leurs relations avec les opérateurs fixes, mobiles, internet et postaux. Le but de cette action est de faire réagir les opérateurs. Connectez-vous à l'adresse : <https://jalerte.arcep.fr/home>

#### Boîtes à piles :

Nous mettons à votre disposition en mairie et à l'école des boîtes à piles pour recycler toutes les piles et petites batteries usagées. N'hésitez pas à faire ce geste éco-responsable !

## Vie associative :

### Téléthon :

Le vendredi 10 novembre 2017, aura lieu la traditionnelle soirée Harengs, vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription.

### Les Amis de l'école :

Une bourse aux jouets est organisée par l'association « Les Amis de l'Ecole » le dimanche 26 novembre 2017 à la salle des fêtes. Le dépôt des jouets se faisant le samedi 25 novembre. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'école le midi, après 16h15 ou le mardi toute la journée au 02 35 38 68 15.

Une vente de sapins de Noël est également organisée par l'association. Les commandes sont à faire auprès de l'école avant le 15 novembre pour une livraison début décembre (bon de commande disponible en mairie ou à l'école, tél : 02 35 38 68 15).

### Norville en Fête :

L'association « Norville en Fête » organise le dimanche 17 décembre 2017 de 10h00 à 18h00 son marché de Noël (renseignements au 06 60 59 33 33).

### Association Norvillaise de Sports et Loisirs (ANSL) :

L'association vous propose les activités suivantes (à la salle des fêtes) : crochet (lundi à 14h00), le tennis de table (lundi de 17h30 à 19h00 et le jeudi de 17h30 à 20h00), gymnastique (lundi de 19h00 à 20h00), goûter des anciens (tous les 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à 14h30) et randonnée (jeudi à 8h45 et un samedi sur deux à 9h30, rdv au parking de l'église pour des séances de 2h00 environ).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Olivier PIEDNOEL au 06.98.92.36.69 ou par courriel ([ansl76330@hotmail.com](mailto:ansl76330@hotmail.com)); page Facebook: association norvillaise de sports et loisirs



## Norville

### « Soirée harengs grillés »

**Vendredi 10 novembre 2017**

A 19h30 à la salle communale

*Kir*

*Harengs grillés, pommes de terre en robe des champs*

*Fromage*

*Dessert*

*Café*

*Boisson*

Prix : 12 € par personne à régler lors de l'inscription à l'aide du bulletin ci-dessous.

La totalité des bénéfices de cette soirée est reversée au profit du Téléthon.

Possibilité d'avoir du rôti de porc à la place du hareng

.....  
Bulletin de réservation « Soirée harengs grillés » à déposer avant le 06 novembre soit  
chez :

- Mme BOYERE Sylviane, 6, rue de l'église NORVILLE : 02.35.39.94.65
- Mme JULE Michèle, 13, lotissement de l'église NORVILLE : 02.35.39.95.89
- A la Boulangerie, dans l'urne prévue à cet effet
  
- **Impérativement accompagné du règlement : si paiement par chèque, merci de le mettre à l'ordre de : A.F.M**

M /Mme :

Nombre de repas adultes, harengs x 12 € =

Nombre de repas adultes rôti de porc x 12 € =

Nombre de repas enfants moins de 10 ans x 6 € =

(rôti de porc pour les repas enfants)